

Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants

Vous assurez quotidiennement des déplacements avec les enfants pour vous rendre au parc à la bibliothèque voir un spectacle fréquenter le RPE faire le marché ou juste prendre l'air ? Les sorties nécessitent matériel organisation et vigilance; d'autant plus que le nombre d'enfants confiés est important. Avec ce module vous pourrez faire le tour de la question et réfléchir à la meilleure façon de procéder pour allier plaisir et sécurité !

Objectif(s)

Organiser des déplacements scolaires et extrascolaires et d'assurer la sécurité de l'enfant en respectant les normes en vigueur.

Objectifs pédagogiques

- Organiser et planifier un trajet ou une sortie en respectant les rythmes biologiques de l'enfant.
- Faire participer l'enfant à l'organisation du déplacement.
- Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les déplacements.
- Sensibiliser l'enfant aux dangers de la rue.
- Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs positifs et adaptés aux capacités de l'enfant.
- Prévenir les risques d'accident.
- Identifier ses obligations légales et couvrir les déplacements avec l'enfant en se munissant des autorisations nécessaires.
- Assurer une veille des évolutions légales des obligations et des réglementations des déplacements avec des enfants.

Public concerné et pré-requis

- Assistant(e) Maternel(le)
- Assistant(e) Parental(e)
- Autre Professionnel(le) de la Petite Enfance

Aucun prérequis

Contenus

- Les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.
- Les normes et les homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- Les obligations légales du professionnel : responsabilité et assurance professionnelle.

Financement

- Financé par l'APNI / Iperia dans le cadre du Plan de développement des compétences (58h annuelles pour les AM et les AP)
- Ou financement personnel

Pourquoi choisir Planète Enfance ?

Planète Enfance propose des formations spécialisées à destination des professionnels de la petite enfance, s'appuyant sur une pédagogie active, des contenus actualisés et une approche bienveillante. L'objectif est de développer des compétences opérationnelles, directement mobilisables dans les situations professionnelles du quotidien.

Prochaines sessions

Durée : 14 heures **Jours** : 2 jours

Tarif : Financement individuel : 250€

- Assistant Maternel - Assistant Parental : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles pour les salariés du particulier employeur en activité)
- Financement OPCO : nous consulter

[Demande de devis](#)

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

Dernière modification le 3 juillet 2026 à 12h28

contact@planete-enfance.com